



## Note de synthèse 2017 – MUTTERSHOLTZ

### MUTTERSHOLTZ

Bas-Rhin, Grand Est

(2040 habitants, 1267 ha, Catégorie des petites villes)

#### Éléments de contexte sur la collectivité

La commune de Muttersholtz est située à proximité de la ville de Sélestat (20 000 hab.) et identifiée par le SCoT comme un territoire pour le développement urbain. En effet, si en 1962, la surface urbaine était de 38 ha pour 1383 habitants, en 2010 elle est de 90 ha pour 1922 habitants, soit une croissance de la zone urbanisée de 132%. Cet étalement urbain est le résultat de la politique des lotissements pavillonnaires construits des années 1960 aux années 2000 au nord et à l'est du village comprenant en moyenne 6 logements à l'hectare. Cette consommation a encore été amplifiée par une zone d'activités également peu dense.

Le projet actuel de PLU envisage aujourd'hui la construction d'environ 240 logements supplémentaires à enveloppe urbaine constante. Il vise à lutter contre l'étalement urbain par la densification dans le tissu existant. D'une part, en mobilisant de manière active (action TEPCV) le potentiel de logement (environ 8%) et de bâtis vacants<sup>1</sup> (anciennes fermes, ateliers de tissage

abandonnés), d'autre part à réinvestir les dents creuses dans l'enveloppe urbaine tout en préservant la plupart des cœurs d'îlots. Les opérations nouvelles dans les dents creuses devront respecter des densités minimales de 30 logements/ha.



Fig. 1 / Plantes grimpantes aux abords de la mairie de Muttersholtz ©MarcBarra

#### Éléments relatifs à la politique globale de la collectivité en faveur de la biodiversité

Muttersholtz se situe au cœur du « Ried Centre-Alsace ». La moitié Ouest du ban communal est composée d'un paysage typique de « ried », terme alsacien désignant des prairies inondables avec des haies bocagères et des arbres dispersés, dont des saules têtards. La moitié Est, plus sèche du fait d'une

digue la protégeant, se compose d'un openfield dominé par la culture du maïs, avec de petites zones humides dispersées. Enfin, le paysage de Muttersholtz est complété par des prés-vergers traditionnels à hautes tiges ainsi que par plusieurs forêts. Sur son ban communal, Muttersholtz (2 000

<sup>1</sup>

[http://www.muttersholtz.fr/fiche\\_evenement.aspx?card=4926](http://www.muttersholtz.fr/fiche_evenement.aspx?card=4926)



## Note de synthèse 2017 – MUTTERSHOLTZ

habitants) dénombre plus de 400 hectares de prairies inondables (30% du ban communal), 60 hectares de forêt alluviale et plus d'une dizaine de cours d'eau, dont l'Il.

La commune de Muttersholtz apparaît comme un territoire assez préservé de l'agriculture intensive qui l'entoure (monocultures de maïs en majorité). Le maire, Patrick Barbier, est un élu engagé pour la transition écologique de sa commune. Il définit lui-même Muttersholtz comme un territoire d'innovation, grâce une population qui n'est pas réfractaire au changement et aux évolutions. La commune a la particularité d'accueillir une des première maison de la nature en France dès 1973, elle en est aujourd'hui à sa troisième maison de la nature. La biodiversité est, avec l'énergie, l'enjeu majeur de la politique communale. La forte sensibilisation de la population grâce au travail de la Maison de la nature (un des plus importants CPIE) et le classement de plus de la moitié du ban communal en zone Natura 2000 en sont les principales raisons. Le maire estime que près de 180 emplois de la ville sont liés à la reconquête de la biodiversité. Le territoire est classé territoire à énergie positive en devenir par le Ministère en charge de l'écologie (TEPCV ; rénovation BBC, gymnase BEPOS, projet d'éolienne, projet de restauration d'une centrale hydroélectrique) que de celui de l'économie circulaire (alimentation de proximité et circuits courts) et enfin, la biodiversité : restauration de la TVB, création de milieux favorables, changement des pratiques agricoles et sensibilisation des habitants.

L'éducation à l'environnement est particulièrement développée en direction des enfants (label Eco-

école, coins nature, mare pédagogique), mais aussi des adultes (participation citoyenne, carrés de biodiversité, conférences).

Enfin, une clé de voûte de la préservation de la biodiversité est le respect des réglementations et par conséquent la surveillance des espaces naturels. Muttersholtz a sollicité l'accompagnement de gardes-champêtres intercommunaux formant une brigade verte et qui se chargent de ce service plusieurs fois par semaine. Depuis deux ans de présence : diminution des engins motorisés, tenue des chiens en laisse, respect des espaces agricoles...



Fig. 2 / Espace vert récréatif avec cours d'eau au centre-ville de Muttersholtz ©MarcBarra



## Note de synthèse 2017 – MUTTERSCHOLTZ

Action présentée dans le chapitre « Aménagement du territoire : démarches de planification en faveur de la biodiversité » et en lien avec le thème 2017 « Aménager, rénover et bâtir en faveur de la biodiversité » :

### Intégration de la trame verte et bleue dans le Plan Local d'Urbanisme

*Extrait du dossier fourni par la collectivité :*

« La Commune de Muttersholtz a souhaité mobiliser tous les outils disponibles pour intégrer son programme "Trame verte et bleue" dans son document d'urbanisme. Les spécificités de la commune : un important linéaire de cours d'eau, une zone prairiale inondable (classée Natura 2000) à l'ouest du ban et une zone de céréaliculture intensive à l'est. Les enjeux sont donc de préserver les réservoirs de biodiversité (zones humides et forêts) et de reconquérir des continuités écologiques.

Les projets de zonage et de règlement ont donc utilisé les outils suivants : inconstructibilité totale dans les réservoirs de biodiversité (zones humides et forêts), interdiction de tout remblai en zone agricole et naturelle (proximité de la nappe

rhénane), recul de constructibilité de 6 m le long de tous les cours d'eau en agglomération, classement en espace boisé de toutes les ripisylves, création d'emplacements réservés pour renforcer les continuités écologiques, notamment en zone céréalière.»



Fig. 3 / Un corridor prairial dans la plaine céréalière protégé dans le PLU. ©VilleDeMuttersholtz

### *Complément des évaluateurs :*

Le PLU est encore en cours d'élaboration, avec un PADD adopté en décembre 2014. Il sera vraisemblablement adopté dans l'année qui vient, l'enquête publique étant prévue prochainement.

La volonté de préserver et restaurer les éléments de la trame verte est visible sur le terrain. Muttersholtz apparaît comme un « oasis » d'écosystèmes variés en comparaison avec le paysage de monocultures de maïs qui s'étend aux alentours. Le socle fondateur de l'action communale en la matière est la préservation des paysages riediens face à l'avancée des cultures céréalières intensives. Si la commune a été victime du remembrement sur sa partie Est, elle a su toutefois en tirer parti (parcelles

de compensations écologiques, créations de corridors, et maîtrise d'une bande de 5 m le long de chaque cours d'eau en zone agricole) et préserver plusieurs milieux à l'ouest, en s'appuyant notamment sur les aires Natura2000, mais aussi en valorisant le rôle du Ried en tant que zone d'expansion des crues.

Dans sa stratégie de transformation des zones agricoles, plusieurs actions concrètes sont à souligner :

- l'affirmation de son rôle de propriétaire sur des parcelles agricoles communales, en vue de leur conversion en bio et de l'aménagement d'infrastructures agroécologiques comme des haies ou mares (dans la zone est ;



## Note de synthèse 2017 – MUTTERSHOLTZ

- la restauration de la trame verte en milieu agricole : prairies de fauche humides ; mares et linéaires de haies ;
- la volonté de faire appliquer des ORE issus de la dernière loi biodiversité, ce qui serait une première en France (il s'agit d'une servitude qui s'impose à la parcelle même en cas de

changement de propriétaire, par le biais d'un contrat).

Dès qu'un agriculteur locataire de parcelles communales part à la retraite, la commune reprend la maîtrise de la gestion en fixant un objectif de transition vers le bio à minima, et dans la mesure du possible une couverture permanente du sol.

Les zones de verger intra et périurbaines sont préservées grâce à la valorisation par la construction d'un nouvel atelier associatif de pressage de jus de pomme (voir action 2). Certains cours d'eau notamment ceux d'origine phréatique (plus de 30 km sur le ban communal dont 4 en zone urbaine) ont fait l'objet d'acquisitions, de reméandrage, de restauration des ripisylves, création de jardin pour rendre l'accès public à l'eau, surveillance par la Brigade verte...).

Les nouveaux quartiers, même quand ils sont impulsés par des privés, font l'objet de mesures favorables à la nature (assainissement pluvial en noue naturelle, préverdissement, espèces végétales locales...).

La Commune montre aussi la voie en matière de bâtiments : deux bâtiments publics ont des toits enherbés, la façade de la mairie est recouverte de plantes grimpantes. La Commune n'utilise plus aucun pesticide depuis 2008 et les espaces verts sont gérés de manière extensive.

Les données naturalistes utilisées pour élaborer la TVB proviennent de plusieurs partenaires : Office des Données NATuralistes d'Alsace (ODONAT), Société Botanique d'Alsace, inventaires complémentaires via des prospections de la LPO Alsace (faune et flore), données bibliographiques et personnes ressources du territoire concerné. La



Fig. 4 / Haie bocagère restaurée dans le cadre de la politique TVB. ©MarcBarra

méthode d'identification des éléments de la TVB est une grille d'analyse simple du paysage à partir de photos aériennes et de sorties sur le terrain. Dès 2009, la ville a engagé un diagnostic écologique<sup>2</sup> du ban communal) avec la LPO Alsace dans le cadre du programme « corridors écologiques et microhabitats ». Ce travail de diagnostic a permis de formuler un ensemble de préconisations qui aboutissent dès 2011 avec la mise en place d'une nouvelle gestion par fauche tardive sans fertilisation, sur un tronçon de la digue de protection des eaux (une partie plate, large et déjà en herbe) ainsi que sur un ancien gazon communal évoluant vers une prairie naturelle. En 2012, la ville

<sup>2</sup>

<http://cg.roland.brendle.free.fr/documents/Diagno>

[Diagnostic%20Biodiversite%20et%20frequantation%20Novembre%202012.pdf](http://cg.roland.brendle.free.fr/documents/Diagnostic%20Biodiversite%20et%20frequantation%20Novembre%202012.pdf)



## Note de synthèse 2017 – MUTTERSHOLTZ

engage la création de mares sur 5 sites différents au Sud et à l'Ouest de Muttersholtz, ainsi que la restauration de deux anciennes mares et taille des saules têtards voisins. Autour de l'espace sportif de la commune, la création d'une haie sur merlon de terre de 500 m de long, avec un mélange d'arbustes autochtones et de futurs saules têtards

Dans les faits et après une étude de définition, cela s'est concrétisé par la réalisation d'un réseau de 11 mares, la plantation d'environ 500 mètres de haies champêtres et la reconstitution de trois espaces prairiaux. Cela a concerné une surface de plus de 5

hectares répartie en une dizaine de parcelles. L'ensemble de la démarche a été suivi par une commission municipale ouverte composée d'agriculteurs, de pêcheurs, de chasseurs, de naturalistes et de partenaires institutionnels. De nombreuses sorties terrain ont permis à tous les acteurs de s'approprier la démarche et d'approfondir la concertation qui ouvre des possibilités pour d'autres projets à l'avenir. La commune s'est vue décerner pour cela les Trophées de l'eau de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

[Consulter le projet de PLU de Muttersholtz](#)



## Note de synthèse 2017 – MUTTERSHOLTZ

Action présentée dans le chapitre « Biodiversité locale : gestion et suivi » et en lien avec le thème 2017 « Aménager, rénover et bâtir en faveur de la biodiversité » :

### Construction d'un atelier "Pommes et miel" pour protéger les vergers intra et périurbains

*Extrait du dossier fourni par la collectivité :*

« La Commune est entourée d'une ceinture de vergers, vestige d'une période de la polyculture qui a précédé l'actuelle spécialisation céréalière des exploitations agricoles. L'objectif de l'atelier est de relancer la production familiale de jus de pomme et de miel pour motiver les propriétaires à garder et à entretenir leurs arbres fruitiers. Le maintien de ces écosystèmes répond à des motivations paysagères (transition entre l'espace bâti et l'espace agricole) et naturalistes (protection des espèces inféodées aux vergers comme la chouette chevêche qui avait disparu depuis 40 ans). La gestion de l'atelier par deux associations permet bien entendu également d'atteindre des objectifs éducatifs et sociaux.

En 1992, le remembrement tant redouté par les naturalistes s'annonce. Les vergers souvent à l'état d'abandon risquent de disparaître. La proposition de lancer un atelier de pressage est faite à la Commune. En 1993, un premier atelier est installé dans une ancienne grange acquise par la commune. Il a eu tellement de succès qu'il devenait trop petit pour faire face à la demande croissante. En 2009, le projet de nouvel atelier prend forme. Il est construit en 2014 dans le prolongement des ateliers techniques communaux dans la zone d'activité. D'une surface de 200 m<sup>2</sup>, il est partagé en un atelier de pressage et une miellerie. Le toit est entièrement recouvert de cellules photovoltaïques. Pour le pressage, chaque automne pendant deux mois, une cinquantaine de bénévoles se relaient pour

transformer les pommes en jus. Des centaines de familles produisent ainsi leur boisson quotidienne. Chaque année, en moyenne 70000 litres sont pressés.

La saison apicole est plus étalée. La miellerie permet la mutualisation du matériel d'extraction de miel et de moulage de la cire. La surface occupée par les vergers est d'environ 50 ha. Elle participe au maillage de la trame verte.

Depuis 2015, grâce aux observateurs de la LPO, la nidification de la chouette a été observée. Elle avait disparu depuis 40 ans. Dans le projet de PLU, des zones de verger sont créées.»



Fig. 5 / Le pressage associatif du jus de pomme a permis la préservation de la ceinture péri-urbaine des vergers. ©VilleDeMuttersholtz

*Complément des évaluateurs :*

Cette initiative est avant tout destinée aux particuliers et gérée de manière associative. La

commune a mis à disposition gratuitement le terrain et financé la construction du bâtiment. Elle ne



## Note de synthèse 2017 – MUTTersholtz

finance pas le fonctionnement, en dehors des 300 euros donnés à toutes les associations de la commune. Les vergers sont en grande majorité privés, la commune n'en possédant que très peu (surtout un verger-école mis à disposition de l'association pour l'apprentissage de la taille). L'association existe depuis 1888 et est dynamique. Malgré une difficulté d'attirer un public jeune, elle compte près de 100 bénévoles dont 45 très actifs. Selon l'association, la majorité des vergers sont peu ou pas traités chimiquement, confirmant la volonté des habitants de Muttersholtz à privilégier des modes de production écologiques. Par ailleurs, les particuliers récupèrent pour la plupart le drèche de pommes pour un compostage à domicile. Les bouteilles sont également issues de la récupération, amenées par les particuliers. En termes économiques, l'association fonctionne en autofinancement, chaque particulier achetant son propre jus de pomme.

De début septembre à fin octobre, la chaîne de fabrication de jus de pomme fonctionne tous les jours sur 3 créneaux de 4h, avec des équipes de 5 bénévoles. Chaque créneau peut accepter 1200kg

de pommes au maximum. Le matériel inclut lavage, rape, presse, pasteurisateur, tireuse et capsuleuse pour un investissement total initial de 70 000 €, supporté par l'association (autofinancement total par la production).

La miellerie est tout autant dynamique : les ruchers sont installés dans un rayon de 20 km autour de la commune et l'association compte une cinquantaine de membres. 4 autres mielleries collectives existent alentour. Les particuliers viennent eux-mêmes effectuer les opérations de production de miel selon un planning partagé.

Par rapport à d'autres mielleries, celle-ci a la particularité d'avoir ajouté à sa production de miel un atelier autour de la cire. L'atelier est équipé pour récupérer et transformer la cire de bonne qualité en plaques pour les ruches (fonte, décantation, purification et gaufrage), la vieille cire étant revalorisée en bougies, données ou vendues sur les marchés. Un fort renouvellement d'adhérents a eu lieu, avec maintenant une moyenne d'âge assez jeune.



Fig. 6 / Les équipements de la Miellerie ©MarcBarra



## Note de synthèse 2017 – MUTTERSHOLTZ

**Action 3**, présentée dans le chapitre « Biodiversité et citoyenneté » et en lien avec le thème 2017 « Aménager, rénover et bâtir en faveur de la biodiversité » :

### Un sentier pieds nus pour valoriser la biodiversité

*Extrait du dossier fourni par la collectivité :*

« - Outil d'éducation et de découverte de l'environnement par l'approche sensorielle (les 5 sens et l'intelligence)

- Vecteur de développement écotouristique : valorisation des productions agricoles locales

- Gestion de la fréquentation des espaces naturels prairiaux : canalisation des flux de promeneurs pour préserver les zones plus sensibles

- Un concept très simple mais efficace : se promener pieds nus pour mieux comprendre le milieu naturel parcouru

- Étude préalable conduite par la Maison de la nature

- Acquisitions foncières

- Chantiers participatifs notamment de construction en saules vivants

- Conception de 10 panneaux d'interprétation bilingue

- Installation d'un distributeur automatique de produits locaux (le sentier est d'accès gratuit, cette vente est une des retombées économiques)

- Installation d'une cabane à casiers pour laisser ses chaussures

- Programme d'animations et de communication --> <http://www.sensoried.fr/>

- Gestion de la fréquentation des espaces naturels : mise en place de barrières sur les autres chemins et adhésion de la Commune au Syndicat des gardes-champêtres intercommunaux pour surveiller le ban communal.

Le sentier "SensoRied" est un gros succès : 25000 personnes en 2015, autant en 2016 malgré des conditions météo difficiles sur 4 mois d'ouverture (juin à septembre). Il permet à la Maison de la nature de s'adresser à un public beaucoup plus large que celui des habitués déjà initiés.

Cet afflux dynamise l'économie locale : le distributeur de produits locaux connaît un beau succès, une micro-brasserie vient d'ouvrir à côté du sentier.

La concentration du flux touristique évite la dispersion sur les autres espaces prairiaux plus fragiles. Les prairies du Ried gagnent la tranquillité nécessaire notamment aux oiseaux nicheurs au sol (courlis cendré, râle des genêts, busard des roseaux...)



Fig. 7 / Le sentier pied-nus. ©VilleDeMuttersholtz

*Complément des évaluateurs :*

Inspiré de parcs sensoriels plus fréquents en Allemagne, le sentier SensoRied fait figure de nouveauté en France. L'idée de ce sentier est de

faire découvrir le Ried de manière ludique, pieds-nus. Sur 1.5 km, 10 stations invitent les passants à découvrir la biodiversité qui les entoure, à





## Note de synthèse 2017 – MUTTERSHOLTZ

apprendre le fonctionnement du Ried ou à ressentir 20 matériaux différents sous leurs pieds. La balade dure 1h30 environ. Outre le caractère particulier d'une visite pied nu, la balade invite à découvrir la biodiversité locale grâce à des panneaux pédagogiques pour sensibiliser le passant, notamment autour des plantes comestibles. Des œuvres d'art (sculptures en bois) sont disséminées le long du sentier. Par ailleurs, des œuvres d'architecture végétales réalisées par l'architecte suisse Marcel KALBERER sont présentes, évoquant des animaux, et ajoutant un caractère bucolique à la visite.

À proximité de SensoRied, à l'entrée de la Maison de la Nature du Ried, un distributeur de produits locaux a été installé (biscuits, miel, jus de pomme, fromages, confitures, pesto d'ail des ours et autres produits qui changent au fil des saisons). C'est à la fois un soutien pour les producteurs et une source

de revenus pour la Maison de la Nature (qui possède une cuisine pédagogique et réalise notamment des biscuits thématiques en lien avec le sentier).

Le succès du SensoRied est total avec l'accueil de 25 000 personnes en 3 mois (30 000 en 2017).



Fig. 8 / Sentier SensoRied à parcourir « pied nu »  
©MarcBarra



## Note de synthèse 2017 – MUTTERSHOLTZ

### Autres actions en lien avec le thème « Aménager, rénover et bâtir en favorisant la biodiversité »

#### Maison de la Nature à Muttersholtz

Construction d'une Maison de la Nature à vocation pédagogique et de découverte du milieu naturel proposant un centre de vacances avec hébergement, un centre de loisirs, des animations à la journée, des animations dans les classes, des classes de découverte. La maison de la Nature utilise des matériaux qui respectent l'environnement et la santé des occupants. Ainsi, pour les 1 593 m<sup>2</sup> SHON, le maître d'ouvrage a privilégié le bois. Les ossatures sont en mélèze brut sans traitement et le bardage en chêne. Seules les fondations, la dalle basse et quelques murs sont en béton et/ou en maçonnerie étant donné que la construction se trouve en zone inondable. Laurence Gourio est l'architecte (agence Ixo Architecture) et

maître d'œuvre du chantier. Côté énergie, le chauffage est assuré par deux chaudières en cascade. La première, au bois, assure 90 % des besoins. La seconde, au propane, couvre le reste. Des panneaux solaires thermiques servent à la production d'eau chaude sanitaire, l'appoint étant assuré par la chaufferie. La toiture végétalisée utilise une partie des eaux pluviales, l'autre partie étant réutilisée pour les chasses d'eau des sanitaires. Le surplus éventuel est rejeté dans le bras d'eau voisin. L'ancienne maison de la nature, située juste à côté de celle-ci, héberge désormais une nouvelle brasserie (Les brasseurs du Ried), qui crée des cuvées en lien avec le patrimoine naturaliste locale.



Fig. 9 / La maison de la nature de Muttersholtz, un bâtiment éco-conçu et favorable à la biodiversité  
©MarcBarra

### Autres actions sans lien avec le thème « Aménager, rénover et bâtir en favorisant la biodiversité »

#### Objectif zéro pesticide : état des pratiques de la collectivité

La commune de Muttersholtz n'utilise aucun produit phytosanitaire d'aucune sorte, ce qui correspond au niveau d'exigence du Label Terre Saine. La commune de Muttersholtz a obtenu pour

ses bonnes pratiques le label « Commune nature » (trois libellules), label délivré par la région Grand Est et l'agence de l'Eau Rhin-Meuse.



## Note de synthèse 2017 – MUTTersholtz

### L'initiative « un Carré pour la Biodiversité »

La Commune de Muttersholtz et la Maison de la Nature ont lancé l'initiative « un Carré pour la Biodiversité ». L'idée, prolonger l'action communale « zéro pesticide » avec les habitants de Muttersholtz. L'objectif est de réserver un coin

de verdure pour la biodiversité dans les espaces publics ou privés (avec des techniques de jardinage au naturel, zéro pesticide)



Fig. 10 / Un carré pour la biodiversité ©MarcBarra

### Pôle de génie écologique sur la commune

Malgré sa petite taille, la commune de Muttersholtz bénéficie d'un vrai pôle de compétences en génie écologique. C'est une des spécificités de Muttersholtz : plusieurs entreprises basées dans la zone artisanale (5, rue des tulipes) œuvrent dans le domaine très innovant de la restauration et de l'entretien des milieux naturels. Ensemble, elles emploient 130 personnes dont 57 grâce à des contrats d'insertion. Indépendantes les unes des autres, elles ont pourtant une histoire commune

d'opérations de restauration, comme le fascinage de saule<sup>3</sup>.

3

[http://www.muttersholtz.fr/iso\\_album/bulletin\\_n23\\_web.pdf](http://www.muttersholtz.fr/iso_album/bulletin_n23_web.pdf)



Fig. 11 / Un pôle de génie écologique est présent sur la commune de Muttersholtz ©MarcBarra

### TEPCV

L'action « petite hydroélectricité sur l'Ill » entre dans la deuxième phase du label Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) acté il y a

deux jours entre Ségolène Royal et Patrick Barbier, action estimée à 850 000 € qui bénéficiera d'une aide de 570 000 € de ce programme TEPCV<sup>4</sup>

### Opération Plus d'arbres, plus de vie !

La Commune s'est associée aux écoles du village et à l'association « Il était une fois » pour revaloriser le passage « piétons-vélos » de la rue des Castors. Les élèves se sont mobilisés le 13 mars dernier pour participer à la mise en place d'une haie d'arbustes le long du cimetière, en remplacement de l'ancienne haie de thuyas. Contribuer à l'embellissement d'un

espace public au cœur du village, apprendre à reconnaître les végétaux, tant d'objectifs pour nos jeunes citoyens, qui continuent à entretenir leurs plantations. Les arbustes ont été fournis gratuitement dans le cadre du dispositif « [Plus d'arbres, plus de vie !](#) ».

### Brigades vertes

<sup>4</sup> <http://www.muttersholtz.fr/pageLibre00010c06.aspx>



## Note de synthèse 2017 – MUTTERSHOLTZ

Les MAEt mises en place sur la commune n'étaient pas efficaces sur les populations d'oiseaux nicheurs (râle, coulis cendré, etc.), alors même qu'elles étaient respectées par les agriculteurs et efficaces en Allemagne. La commune a donc fait l'hypothèse que le problème venait de la surfréquentation de ces espaces et du non-respect des règles établies (pas de circulation motorisée, animaux en laisse, respect des cheminements). Elle a engagé des

brigades vertes, présentes 3 fois par semaine pour prévenir et verbaliser les infractions. Le coût pour la commune est de 14 000 € par an. Cela permet aussi aux communes de sensibiliser les usagers et de faire des économies avec un moindre entretien des chemins. En parallèle, l'investissement sur le SensoRied a permis aussi de canaliser une partie de la fréquentation sur cet espace, adapté à l'accueil du public.

### **L'atelier cuisine de la Maison de la Nature**

La maison de la nature possède une cuisine pédagogique et une cuisine mobile, qui forme collègues et enfants à la découverte d'une alimentation saine et basée sur une diversité de

produits, dont les plantes sauvages du Ried. Elle rayonne (avec l'aura de la Maison de la Nature) dans toute l'Alsace et parfois au-delà.



## Note de synthèse 2017 – MUTTERSHOLTZ

---

**Evaluateurs :** Marc Barra, écologue, Natureparif & Afie – Aurore Micand, Chargée d'études Paysage - Projets de diffusion, Plante & Cité – Louis Tissier, AITF & Hortis

**Date de la visite de terrain :** 09 juin 2017

**Personnes rencontrées :** Patrick Barbier, Maire de Muttersholtz – Denis Gerber, Directeur de la Maison de la Nature - Jean-François Dusart, Cuisinier Animateur à la Maison de la Nature

---